PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023, À L'ÉCOLE
À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Mélanie Bernier	Conseillère en orientation
Madame Caroline Déry	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent
Monsieur Éric Houle	Enseignant
Madame Christelle Jean	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Monsieur Bruno Quesnel	Parent
Monsieur Edwin Antonio Villegas	Parent
Madame Esther Angèle Youbi	Parent

ÉTAIT ABSENT :
Aucun

INVITÉE :

Madame Sophie Tourangeau	Directrice adjointe

1. **MOT DE BIENVENUE.**

   Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Martin Paquet déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h.

2. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE.**

   Madame Youbi propose madame Bergeron pour agir à titre de présidente d'assemblée. Monsieur Fesko seconde cette proposition.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
   (CÉ-23-24-1220)

   IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Quesnel
   QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous avec l'ajout de deux points au varia.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Nomination d'un président(e) d'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Parole du public;
5. Procès-verbal :
   5.1. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2023;
   5.2. Suivi au procès-verbal du 5 juin 2023;
6. Présentation des membres du conseil d'établissement 2023-2024;
7. Élection à la présidence et à la vice-présidence 2023-2024;
8. Signature des documents légaux;
9. Règles de régie interne du conseil d'établissement 2023-2024 *(document 2131)*;
10. Représentant de la communauté;
11. Calendrier des rencontres 2023-2024 *(document 2132)*;
12. Rapport annuel 2022-2023 *(document 2133)*;
13. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement;
14. Locations extérieures 2023-2024;
15. Code de vie – Tenue vestimentaire;
16. Délégation de pouvoir à la direction pour l'approbation d'activités;
17. Présentation des projets d'activités et de sorties *(document 2134);*
18. Présentation des activités de financement et de commandites *(document 2135);*
19. Correspondance;
20. Varia;
    20.1. Suivi de l'OPP (organisme de participation des parents)
    20.2. Protocole d'entente Baseball ABC
    20.3. _____
21. Levée de l'assemblée.

APDOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. PROCÈS-VERBAL :

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023.
(CÉ-23-24-1221)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yury Fesko

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 5 juin 2023 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023.

Aucun suivi.

6. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024.

La présentation des membres du conseil d'établissement a été faite en début de rencontre.

7. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE ET À LA VICE-PRÉSIDENCE 2023-2024.

Madame Martin Paquet explique le fonctionnement pour les mises en candidatures à la présidence et à la vice-présidence ainsi que le processus d'élections.
(CÉ-23-24-1222)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Esther Angèle Youbi
QUE madame Nadia Bergeron soit élue à la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024**.**

ÉLUE PAR ACCLAMATION

(CÉ-23-24-1223)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Quesnel
QUE celui-ci soit élu à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024**.**

ÉLU PAR ACCLAMATION

8. SIGNATURE DES DOCUMENTS LÉGAUX.

Madame Martin Paquet demande à chacun des membres du conseil d'établissement de remplir et de signer les documents légaux qui ont été distribués en début de rencontre.

9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 (DOCUMENT 2131).
(CÉ-23-24-1224)

La documentation des règles de régie interne a été acheminée aux membres quelques jours avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement, et ce, afin qu'ils en prennent connaissance.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yury Fesko
QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

10. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ.

Madame Sylvie Gamache, de la fondation Gisèle Faubert, sera représentante de la communauté. Elle sera présente lors de la prochaine rencontre.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024 (DOCUMENT 2132).
(CÉ-23-24-1225)

Madame Martin-Paquet, propose un calendrier avec les dates suivantes pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Lundi 25 septembre 2023 à 19 h;
- Lundi 23 octobre 2023 à 19 h;
- Lundi 27 novembre 2023 à 19 h;
- Lundi 11 décembre 2023 (facultative en TEAMS pour approbation d'activités) à 18 h 30;
- Lundi 29 janvier 2024 à 19 h;
- Lundi 26 février 2024 (facultative en TEAMS pour approbation d'activités) à 18 h 30;
- Lundi 25 mars 2024 à 19 h;
- Lundi 22 avril 2024 (facultative en TEAMS pour approbation d'activités) à 18 h 30;
- Lundi 13 mai 2024 à 19 h;
- Lundi 10 juin 2024 à 18 h.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Esther Angèle Youbi
QUE le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2023-2024 soit approuvé avec le changement d'heure pour 18 h30.

APROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. RAPPORT ANNUEL 2022-2023 (DOCUMENT 2133).
(CÉ-23-24-1226)

Madame Martin Paquet présente les résultats du rapport annuel 2022-2023 et explique les différentes cibles et les résultats obtenus. Nous n'avons pas le nombre d'actes d'intimidation et de violence, toutefois madame Martin Paquet s'engage à consigner dans le rapport annuel le nombre de cas qui lui sera transmis par le CSSDGS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Daphné Letendre
QUE le rapport annuel 2022-2023 soit adopté par les membres tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

Madame Martin Paquet informe les membres du conseil d'établissement de l'obligation de faire la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement. Lorsque l'école recevra les informations pour la formation, la secrétaire transmettra le courriel aux membres.

14. LOCATIONS EXTÉRIEURES 2023-2024.
(CÉ-23-24-1227)

Madame Martin Paquet présente le calendrier des locations extérieures prévues pour 2023-2024. Ce calendrier est évolutif et la direction fera une mise à jour à différents moments durant l'année. La direction explique que les profits de location servent entre autres à rééquiper l'auditorium. Voici la liste des locations :

Septembre :
22 septembre : Services éducatifs (journée rencontre toutes les écoles CSSDGS). CONFIRMÉ

Octobre :
07 octobre : Compétition de karaté Sunfuki. CONFIRMÉ
28 octobre : Compétition de karaté Perez. CONFIRMÉ

Novembre :
17-18-19 novembre : Compétition provinciale de gymnastique Équilibrix* Possibilité que ce soit reporté le 02 et 03 décembre.

Décembre :
08-09 décembre : Spectacle de l'école de danse Primeau-Poirier. CONFIRMÉ
10 décembre : Spectacle de l'école de danse Extravadanse
16-17 décembre : Spectacle de l'école de danse Stomp your feet

Janvier :
13 janvier : Spectacle de l'école de danse Volte-Face
17 janvier : Conférence pour l'école Brenda-Milner

Mars :
24 mars : Cérémonial Jehovah

Mai :
03-04 mai : Spectacle de l'école de danse Primeau-Poirier. CONFIRMÉ
17-18-19 mai : Ateliers de danse de la Ville de Châteauguay
22-23 mai : Concert de musique de l'école Marguerite-Bourgeois

Juin :
01 juin : Spectacle de l'école de danse Volte-Face
08 juin : Spectacle de l'école de danse Extravadanse
13 juin : Concert de musique de l'école NDA

15. CODE DE VIE – TENUE VESTIMENTAIRE.
(CÉ-23-24-1228)

La direction revient sur les discussions qui ont eu lieu au printemps dernier quant à la proposition du port d'un demi-uniforme. À la fin de l'année scolaire 2022-2023, les parents et les membres du personnel avaient été sondés pour connaître leurs avis. La position des parents était plutôt partagée tandis que celle des membres du personnel était presque unanime en faveur du port d'un demi-uniforme. Devant ces résultats, il avait été mentionné qu'il pourrait être intéressant de sonder les élèves en début d'année scolaire.

Un membre enseignant du CÉ mentionne que malgré les modifications au code de vie, l'application de celui-ci demeure difficile et que les membres du personnel souhaitent ardemment que le dossier du port de l'uniforme avance.

Après des échanges entre les membres du CÉ, un vote a lieu pour convenir qu'il n'y aura pas lieu de consulter les élèves pour connaître leur position quant au port de l'uniforme. Le résultat du vote est unanime, les

élèves ne seront pas sondés à ce sujet. Toutefois, avant de se positionner officiellement, les membres présents décident d'attendre que les membres élèves soient présents à la prochaine rencontre.

16. DÉLÉGATION DE POUVOIR À LA DIRECTION POUR L'APPROBATION D'ACTIVITÉS. (CÉ-23-24-1229)

La direction demande au CÉ de lui déléguer les pouvoirs d'autoriser des sorties sans avoir à consulter les membres. Un compte rendu des activités qui auront été autorisées sera quand même fait lors des rencontres du CÉ. Les activités autorisées seront dans un rayon de +/- 5 km ou pour des profils-école.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Quesnel
QUE les membres du conseil d'établissement délèguent à la direction le pouvoir d'approuver des activités.

APROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES. (DOCUMENT 2134); (CÉ-23-24-1230)

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur. Concernant les activités prévues dans les profils, un bilan sera fait tout au long de l'année. Les sorties des profils sont financées par le budget des profils et il est plus difficile de prévoir les dates exactes des sorties.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yury Fesko
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de sorties tels que présentés par la direction.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

18. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE COMMANDITES. (DOCUMENT 2135); (CÉ-23-24-1231 À CÉ-23-24-1239)

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités de financement et de commandites.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Bruno Quesnel
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités de financement et de commandites tels que présentés par la direction.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

19. CORRESPONDANCE.

Aucune.

20. VARIA.

20.1 SUIVI DE L'OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS)

Lors de l'assemblée générale du 20 septembre dernier, les parents présents ont voté pour la mise en place d'un OPP à l'école Louis-Philippe-Paré. La personne qui sera responsable de l'OPP est madame Caroline Michaud. La personne qui fera le pont entre l'OPP et le CÉ est madame Caroline Déry. La

responsable de l'organisme devrait prochainement sonder les parents dans le but de connaître ceux qui souhaitent faire du bénévolat. L'OPP est en place pour venir en aide à l'école pour divers projets comme :

- Faire la décoration pour des événements;
- Rechercher du financement pour un projet;
- Organiser des activités;
- Etc.

20.2 PROTOCOLE D'ENTENTE BASEBALL ABC.
(CÉ-23-24-1240)

La direction informe d'une nouvelle entente entre la fédération Baseball Québec, le mandataire ABC Baseball Québec et le Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré. Ce protocole d'entente prendra effet le 25 septembre 2023 et se termine le 30 juin 2024. Pour l'année scolaire 2023-2024, un élève-athlète est admis au programme.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edwin Antonio Villegas
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent cette nouvelle entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Josée Proulx-Chouinard propose la levée de l'assemblée, à 20 h 49.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet	Nadia Bergeron
Directrice	Présidente